

TEN-2900

Exploitation pédagogique des TIC au préscolaire et au primaire

Session	Automne 2009
Section	B (jeudi de 13 h 30 à 16 h 20)
Nombre de crédits	2
Faculté	Sciences de l'éducation
Département	Études sur l'enseignement et l'apprentissage
Programme	Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire

Professeure	Martine Mottet
Courriel	Martine.Mottet@fse.ulaval.ca
Site	www1.sites.fse.ulaval.ca/martine.mottet
Bureau	TSÉ-1116
Salle de classe	Laboratoire 0420

Description

Transposition des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement. Impact social, politique et didactique des nouvelles technologies sur l'école. Création et diffusion de l'information dans la classe au moyen de logiciels-outils généraux (courriel, ftp, html, etc.) et pédagogiques (Inspiration, Hot Potatoes, Quandary, etc.).

Finalité

Dans le contexte de la société du savoir, amener les élèves à construire leurs connaissances et à résoudre des problèmes dans une perspective d'apprentissage à vie, de développement individuel et de participation à la communauté. Pour ce faire, les élèves doivent acquérir des compétences instrumentales, informationnelles, communicationnelles, collaboratives, culturelles et métacognitives.

Compétences visées

1. Compétences communes aux élèves et aux enseignants

1.1 Compétences instrumentales

- Maîtriser les technologies courantes liées au matériel, aux logiciels et aux réseaux

1.2 Compétences informationnelles¹

- Identifier la nature, l'étendue et les sources possibles de l'information requise
- Trouver l'information avec efficacité et efficacie
- Évaluer l'utilité, la pertinence et la qualité de l'information trouvée
- Organiser l'information avec efficacité et efficacie
- Assumer une veille informationnelle

1.3 Compétences communicationnelles

- Évaluer la situation de communication (intention, contexte, interlocuteurs, canal, etc.)
- Créer un message clair et efficace en choisissant la forme, le style et le moyen appropriés
- Prendre en compte les messages de ses interlocuteurs
- Respecter les normes et conventions de communication

1.4 Compétences collaboratives

- Collaborer efficacement, en présence et en réseau, lors d'activités de consommation, de création et de communication d'information

1.5 Compétences culturelles

- Prendre en compte les enjeux éthiques, sociaux, économiques, culturels, légaux et commerciaux liés à l'information, à l'accès et à la maîtrise de celle-ci, de même qu'à la communication à la collaboration

1.6 Compétences métacognitives

- Planifier, réguler et évaluer ses stratégies en matière de consommation, de création et de communication d'information, de même qu'en matière de collaboration

2. Compétences propres aux enseignants

2.1 Compétences pédagogiques

¹ Nous entendons l'information sous quelque forme que ce soit (oral, écrit, image, son, vidéo, multimédia, etc.), de quelque source que ce soit (source humaine ou médiatisée) et transmise par quelque moyen que ce soit (imprimé ou électronique; local ou en réseau; etc.).

- Situer le rôle de l'enseignant au regard des apprentissages à faire par les élèves
- Concevoir, animer et évaluer des situations d'apprentissage-évaluation des compétences instrumentales, informationnelles, communicationnelles, collaboratives et métacognitives des élèves en lien avec le programme de formation
- Concevoir, produire, adapter et intégrer des ressources numériques dans des situations d'apprentissage-évaluation

Liens avec le référentiel de compétences professionnelles

Ce cours et le programme de formation en enseignement dont il fait partie reposent sur un référentiel de douze compétences professionnelles prescrites par le MELS.

Comme les technologies de l'information et de la communication ont un impact sur tous les aspects du travail enseignant, l'ensemble des compétences du référentiel sont touchées. Cependant, certaines d'entre elles seront plus particulièrement abordées :

Acte d'enseigner

3. Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
4. Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.

Contexte social et scolaire

8. Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.

Identité professionnelle

11. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Contenu

Le contenu traité dans le cours est en lien direct avec les compétences visées, qui sont décrites plus haut dans ce texte. Consultez le calendrier du cours pour la liste détaillée des thèmes et logiciels à l'étude.

Principales formules pédagogiques

L'apprentissage expérientiel est privilégié : les étudiants participent à des activités d'apprentissage intégrant les TIC et sont conviés à en faire l'évaluation, en vue d'une transposition dans leur pratique professionnelle. Le développement de stratégies métacognitives

est favorisé. L'accent est également mis sur l'évaluation critique des possibilités et limites des méthodes d'enseignement et des TIC lors de travaux pratiques.

Les principales formules pédagogiques employées sont :

- Activité métacognitive
- Apprentissage par les pairs
- Autoformation en ligne
- Démonstration
- Étude de documents imprimés et interactifs
- Exposé avec support multimédia
- Laboratoire informatique
- Modélisation
- Plénière
- Tutorat en présence et en ligne

Évaluation

Note	Travail
15 %	1. Recherche documentaire et exposé oral sur un type d'activité technopédagogique <ul style="list-style-type: none"> • Sujet pigé au hasard • Avec support visuel ou audiovisuel • Modalité de réalisation : travail d'équipe de quatre personnes
80 %	2. Projet technopédagogique <ul style="list-style-type: none"> • Co-élaboration du projet dans le site <i>Chantier pédagogique</i> • Réalisation de produits technopédagogiques • Évaluation de l'avant-projet par les pairs et par la professeure • Présentation orale en classe • Modalité de réalisation : travail d'équipe de quatre personnes
5 %	3. Examen écrit en classe comportant 5 questions <ul style="list-style-type: none"> • Aucun document n'est permis pendant l'examen. • Objet de l'examen : documents à étudier sur le site Web du cours et contenu des exposés, discussions, démonstrations et ateliers pratiques • Modalité de réalisation : travail individuel

Remarque. – Vous recevrez des consignes détaillées pour chacun des travaux.

Remise des travaux

Tout retard non motivé par des raisons sérieuses sera pénalisé.

Qualité du français écrit

Dans la correction des travaux et des examens, la qualité du français est prise en compte (orthographe, structure des phrases, choix du vocabulaire, organisation et cohérence textuelles, clarté de l'expression, normes typographiques). Des points sont soustraits à raison d'un demi-point par erreur, jusqu'à 20 % de la note accordée pour le travail, en conformité avec la politique de la Faculté des sciences de l'éducation.

Infractions relatives aux études et sanctions

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre de ce cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans le Règlement. Vous êtes invités à prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement, qui peut être consulté à l'adresse www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf.

Sont des infractions notamment les actes suivants :

- Reprendre à son compte le texte exact (citation) d'un auteur sans indiquer qu'il s'agit d'une citation et sans en indiquer la source, qu'elle soit imprimée ou électronique;
- Reprendre à son compte les idées d'un auteur (paraphrase) sans en indiquer la source, qu'elle soit imprimée ou électronique;
- Traduire le texte exact (citation) d'un auteur, formulé au départ dans une autre langue, sans indiquer qu'il s'agit d'une citation et sans en indiquer la source;
- Traduire les idées d'un auteur (paraphrase), sans en indiquer la source, qu'elle soit imprimée ou électronique;
- Reprendre en tout ou en partie le travail d'un autre étudiant, avec ou sans l'accord de celui-ci;
- Reprendre en tout ou en partie un travail provenant d'un site d'achat ou d'échange de travaux.
- Reprendre, en tout ou en partie, un travail remis au professeur d'un premier cours, à l'Université Laval ou ailleurs, sans en informer au préalable le professeur d'un deuxième cours; les idées ou citations tirés d'un travail remis dans un premier cours doivent être indiqués comme tels (source et citation, le cas échéant) s'ils sont repris dans un travail remis dans un deuxième cours.

Les infractions décrites à l'article I. 28 concernent tous les documents, quels qu'ils soient et sous quelle que forme qu'ils soient. Ainsi, il peut s'agir d'un texte, d'une image, d'un dessin, d'une photo, d'une séquence sonore ou visuelle, de l'allure graphique d'un site Web ou d'un programme informatique.

Les sanctions diffèrent selon l'infraction et les circonstances de celle-ci. En voici des exemples : obtention de la note 0 pour le travail, obtention de la note « R » pour le cours (qui indique une infraction au Règlement disciplinaire), convocation au comité de discipline, mise en probation, suspension d'inscription, rappel du diplôme ou expulsion de l'Université.

Médiagraphie

Consultez à ce sujet le site du cours à l'adresse www1.sites.fse.ulaval.ca/martine.mottet.

Calendrier des activités

Remarque. – Des ajustements peuvent être apportés au calendrier des activités.
Consultez le site du cours pour obtenir l'information la plus récente.

	Date du cours	Activités	Remise des travaux
1	3 septembre	Atelier : Autoévaluation des compétences TIC et informationnelles Exposé : le plan du cours Exposé : la société du savoir, les TIC et le <i>Programme de formation de l'école québécoise</i> , ainsi que les échelles de niveaux de compétence Exposé : la recherche et l'évaluation de l'information; le modèle Big6 ^{MD} Consignes : le TP1, la création des équipes et l'attribution d'un sujet	
2	10 septembre	Exposé : la recherche et l'évaluation de l'information; le modèle Big6 ^{MD} (suite) Exposé : la communication pédagogique (documents textuels et multimédias, imprimés et électroniques) Démonstration : la modélisation de l'enseignement d'un logiciel Atelier : le traitement d'image; MS Picture Manager et GIMP Atelier : PowerPoint, fonctions de base, transitions, animations et insertion d'éléments audiovisuels	
PAS DE COURS			
3	24 septembre	Exposé : les compétences professionnelles des enseignants et les TIC, le développement professionnel, les communautés de pratique en réseau et les sites à connaître Démonstration : la veille technopédagogique, les fils RSS, IGoogle et Netvibes Exposé : l'informatique, Internet et le Web 2.0 Atelier : Windows, la gestion des dossiers et fichiers, la fonction Recherche et les raccourcis-clavier	
4	1 ^{er} octobre	Exposé : la conception d'activités technopédagogiques (par les équipes)	Exposé oral sur un type d'activité technopédagogique

	Date du cours	Activités	Remise des travaux
5	8 octobre	Exposé : panorama des technologies du Web 1.0 et du Web 2.0 Atelier : la création et la gestion d'un site Web avec GoogleSite Consignes : le TP2	
6	15 octobre	Exposé : la propriété intellectuelle (logiciel libre, contenu libre, licences Creative Commons, loi sur le droit d'auteur, plagiat) Atelier : les cartes conceptuelles; CMapTools et Inspiration Démonstration : le partage de signets; Delicious Démonstration : le wiki	
7	22 octobre	Exposé : l'éthique, l'étiquette du Web et l'éducation aux médias (cyberintimidation, droits à l'image, etc.) Discussion : évaluation par les pairs de la version préliminaire du projet technopédagogique Atelier : l'évaluation en ligne; HotPotatoes et NetQuiz Atelier : les histoires interactives en ligne; Quandary	Remise de l'avant-projet
	29 octobre	PAS DE COURS : STAGE	
	5 novembre	PAS DE COURS : STAGE	
8	12 novembre	Discussion : retour sur la place des TIC dans le milieu de stage Atelier : la co-construction en ligne de SAEÉ, le Chantier pédagogique et le site PISTES	
	19 novembre	Démonstration : le blogue; WordPress Démonstration : la baladodiffusion (« podcast »); Audacity et LAME Démonstration : la vidéo; MovieMaker	
9	26 novembre	COURS FACULTATIF : CONSULTATION SUR LA RÉALISATION DES PROJETS	
10	3 décembre	Exposé : les TIC et la gestion de classe Atelier : Word, les styles, l'en-tête et le pied de page, le saut de section et la table des matières automatique Atelier : Excel, principales fonctions, graphiques, diagrammes et calcul des notes des élèves	
11	10 décembre	Examen : présentation orale du projet technopédagogique et test écrit	Présentation du projet Examen